

Bureau politique se cramponne à sa formule ambiguë concernant les accords programmatiques? Il est possible qu'après un certain temps la majorité du Bureau politique nous apporte des « preuves » suivant lesquelles les divergences politiques rendent l'unité impossible? Mais de telles « preuves » doivent exister déjà puisque nous savons tous quelles sont les divergences politiques. En ce cas la majorité du Bureau politique aurait dû, en toute honnêteté, avoir commencé par dire qu'elle ne croit pas que les prémisses politiques de l'unité existent, c'est-à-dire elle aurait dû continuer à émettre cette opinion après la proposition d'unification du W.P. comme elle l'avait fait auparavant.

Dans son discours du 1<sup>er</sup> septembre, le camarade Cannon « expliquant » l'ambiguïté de la lettre du Bureau politique sur cette question prétendait répondre à cette question quand il déclarait: « C'est au W.P. à démontrer que les divergences politiques sont compatibles avec l'unité ».

C'est absolument faux. Nous devons répondre à cette question pour nous-mêmes indépendamment de ce que fait ou ne fait pas le W.P.

Le camarade Cannon continue à identifier cette question avec celle-ci: « Les camarades du W.P. seront-ils loyaux cette fois-ci? » c'est-à-dire se soumettront-ils à la discipline du Parti? C'est là une question toute différente — une question légitime. Etant donné l'attitude des dirigeants du W.P. lors de la scission de 1940, il était nécessaire de leur poser cette question. Une réponse affirmative assurait l'unité et le W.P. a répondu de façon satisfaisante. Mais avant d'avoir demandé au dirigeant de répondre à cette question, le Parti aurait dû déclarer si les divergences politiques sont compatibles avec l'appartenance dans un seul parti. Autrement, il est inutile de demander aux dirigeants du W.P. s'ils se soumettront à la discipline du Parti — et même de leur poser des questions ou poursuivre une discussion quelconque. Jusqu'à ce que la majorité du Bureau politique adopte la position que les divergences politiques sont compatibles avec l'appartenance à un même parti, le danger demeurera que la majorité du Bureau politique — sur la base de faits déjà connus par nous tous — « ne découvre » soudainement que les divergences politiques s'opposent à l'unification. Dans ce cas il sera évident pour tous, que son accord de discuter avec le W.P. n'était pas autre chose qu'une manœuvre destinée à confondre le Parti et l'Internationale.

Nous demandons une réponse à la question: Y a-t-il suffisamment d'accords sur les principes fondamentaux du programme pour que l'unité soit possible et désirable? On peut

honnêtement répondre oui ou non; mais refuser de répondre à cette question, après tout ce qui s'est passé, c'est un subterfuge évident.

3. Le résultat de ce subterfuge est que nous sommes invités à voter sur la proposition absurde de discussions avec le W.P. sans qu'aucun principe ne soit posé à savoir quelle sera la base de l'unification. Est-ce que notre comité de négociation devra dire aux délégués du W.P. que leur position sur la question de l'U.R.S.S. s'oppose à l'unification? La résolution n'y répond pas. Est-ce que nos délégués devront dire aux délégués du W.P. que le but est d'amener le W.P. à abandonner ses positions? La résolution n'y répond pas. Est-ce que nos négociateurs devront dire que les divergences sur les questions organisationnelles s'opposent ou ne s'opposent pas à l'unification? Pas de réponse. En un mot, des discussions devront se poursuivre sans que l'on indique à nos délégués sur quelles bases ils devront poursuivre ces discussions. Où est alors la différence entre les précédentes réunions du comité Cannon-Stain-Frank avec le comité du W.P., et celles qui suivront probablement le Plenum? Les réunions précédentes étaient caractérisées par le comité Cannon-Stain-Frank comme n'étant pas des négociations mais des réunions de discussion, car ils déclarèrent n'avoir aucun pouvoir pour négocier et n'avoir reçu aucune instruction sur quelle base négocier. Les prochaines réunions, si on se tient à leur résolution, n'auront pas un caractère différent. En ce cas, pourquoi convoquer le Plenum et adopter une résolution du Plenum? Vraiment résolution au Plenum? Vraiment pourquoi, sinon pour proposer une motion qui veut considérer sérieusement les propositions d'unification?

4. Les délégués du W.P. ont posé une série de questions-clefs, concernant la base et le but de la discussion. Ils les ont résumées dans leur lettre au Plenum du 4 octobre demandant au Plenum de répondre à ces questions. Ils demandèrent que soit mis fin par le Plenum à la situation dans laquelle se trouve le comité du S.W.P. « situation dans laquelle il ne peut pas et ne veut faire aucune proposition sur la question de l'unité, situation dans laquelle il ne peut s'exprimer définitivement sur nos propositions, et dans laquelle il ne lui est même pas possible de déclarer que le S.W.P. s'est décidé en faveur ou contre l'unité. » Ils demandent encore au Plenum de prendre position « sur la série de propositions que nous avons faites concernant la base sur laquelle l'unification devrait avoir lieu... » Ces demandes ne sont pas seulement raisonnables mais on ne peut guère imaginer comment les discussions peuvent se poursuivre sans qu'une réponse leur soit faite.

Pourtant la résolution les évite. Si le Plenum se termine sans répondre aux propositions du S.W.P. il ne remplira pas son devoir. On peut les accepter, on peut les rejeter, mais il est politiquement indéfendable de les esquiver.

5. La lettre du 27 août, de notre Comité politique, rejetant la proposition du W.P. pour une collaboration des deux Partis déclarait qu'il accepterait de coopérer à une date ultérieure seulement « si, au cours des discussions, il s'avère que nous nous approchons d'un accord sur les questions politiques les plus importantes... Mais essayer de commencer par une telle coopération pratique, avant de poser définitivement la question de l'unification, nous semble renverser les choses, et mène à aiguïser des conflits d'ordre secondaire plutôt qu'à les modérer. »

Quel est alors le but de la résolution en proposant maintenant « d'inviter le W.P. à collaborer avec notre Parti dans des actions pratiques dans les cas où la coopération serait favorable à des buts pratiques sans compromis ou embrouillement des lignes politiques. » D'après la lettre du 27 août du Comité politique une telle coopération mènerait à un aiguisement des conflits à moins qu'il ne soit d'abord établi que nous nous approchons définitivement de l'unification. Maintenant sans avoir, d'abord, établi ce fait, le Comité politique propose la coopération. Voilà une confusion qui vaut la peine d'être confondue.

Nous avertissons le Parti et l'Internationale: La Coopération à la suite d'une déclaration en faveur de l'unité préparerait les membres des deux Partis pour l'unité, mais la soi-disant coopération limitée, sans déclaration préalable en faveur de l'unité peut très bien servir à empêcher l'unité. Dans les circonstances actuelles il est nécessaire pour ceux qui désirent sincèrement la coopération pour préparer l'unification de voter *contre* la formule de coopération sans déclaration en faveur de l'unité.

6. Quiconque connaît l'ABC de la politique sait que la lettre du 27 août du Comité politique acceptant de discuter la question de l'unité avec le W.P. était une victoire politique de la minorité du Comité politique qui avait pris l'initiative ayant mené à ce développement. Tout à fait à part du principe de la représentation minoritaire, ceux qui prirent l'initiative de la proposition d'unification furent autorisés de participer à la discussion d'unification. Pourtant le même Comité politique qui adressa la lettre au W.P. raya la minorité du Comité politique qui devait se réunir avec le W.P.

Et ceci n'était que le début d'un barrage continué contre la minorité qui avait osé lutter pour l'unité.